

En 2004, le CAP ou le BEP toujours prisés en Alsace

Le niveau général de formation continue de s'élever en Alsace.

La région garde cependant une prédilection pour les filières professionnelles courtes.

Les jeunes femmes sont désormais davantage diplômées que les hommes.

Les diplômés du supérieur sont moins touchés par le chômage.

Ils sont aussi plus souvent mobiles d'une région à l'autre.

En 2004-2005, l'Alsace occupe une position originale en termes de diplômes acquis par les personnes de 14 ans et plus, ayant achevé leurs études. Elle est proche de la Lorraine, des Pays de la Loire et de la Haute-Normandie, pour la part relativement élevée de titulaires du CAP ou BEP. Elle se classe, pour l'autre bout de l'échelle des diplômes, parmi les régions à fort poids économique comme l'Île-de-France, la région PACA, Rhône-Alpes ou Midi Pyrénées. Les régions du premier

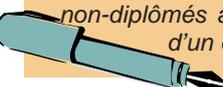
groupe ont conservé des activités industrielles et artisanales importantes, celles du second sont marquées par la présence de fonctions métropolitaines supérieures. L'Alsace participe de cette double détermination.

Élévation du niveau de formation depuis 1999

Avec 30,6 % de non diplômés, dans une fourchette allant de 29,6 % pour l'Île-de-France à 39,6 % pour Champagne-Ardenne, l'Alsace garde la 2^e place parmi les régions françaises, la 1^{ère} parmi les régions de province. Dans toutes les régions, la part des personnes non diplômées diminue : pour l'Alsace, la baisse est de 3 points en 5 ans. Cette évolution est due au remplacement des générations âgées, peu diplômées, par des générations jeunes ayant bénéficié de l'expansion de l'enseignement supérieur, mais grâce aussi aux poli-

Parmi la population des ménages alsaciens, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études :

- Près de 397 000 personnes détiennent un CAP ou un BEP, soit 31 % de la population.
- Environ 7 alsaciens sur 10 ont un diplôme ; l'Alsace se classe au 2^e rang des régions métropolitaines.
- Le taux de chômage diminue avec le niveau de diplôme : de 18,9 % pour les non-diplômés à 6,1 % pour les titulaires d'un diplôme du supérieur.



tiques d'encouragement de l'enseignement professionnel, menées dans la région. Si 59 % des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent ne posséder aucun diplôme hormis le CEP, seuls 15 % des jeunes de 25 à 29 ans sont dans ce cas. Dans cette tranche d'âge, 38 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur et encore un tiers parmi les 30 à 34 ans. Ces proportions sont comparables à celles de la France de province, mais très différentes de celles relevées en Île-de-France, où près d'un francilien sur deux, entre 25 et 35 ans, détient un diplôme de l'enseignement supérieur.

En cinq ans, la part des non diplômés a diminué en Alsace de 3 points

Niveau de diplôme	1999		2004	
	Effectif	%	Effectif	%
Aucun diplôme ou CEP	409 100	34	388 400	31
BEPC, brevet	63 500	5	52 500	4
CAP ou BEP	391 100	32	396 800	31
Bac général, technologique ou professionnel	144 300	12	174 600	14
Diplôme Enseignement supérieur	201 800	17	257 000	20
Total	1 209 800	100	1 269 300	100

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

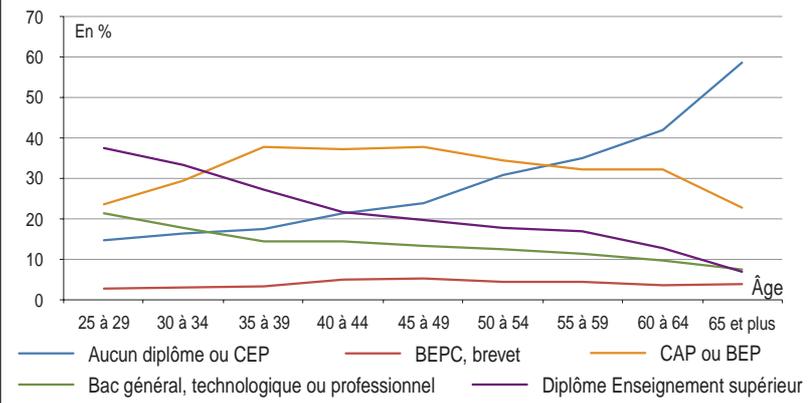
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

L'Alsace en tête des régions pour les détenteurs d'un CAP ou BEP

Avec 31 % de titulaires d'un CAP ou d'un BEP, l'Alsace figure au premier rang des régions françaises. Le succès de ces diplômes en Alsace résulte en partie, comme en Moselle, de l'application du droit local. En effet, ne sont considérés juridiquement, par la Chambre des métiers, comme artisans que les détenteurs d'un tel diplôme, contrairement au reste de la France. Par ailleurs, le travail frontalier a renforcé la prédilection des Alsaciens pour les filières courtes, en permettant aux détenteurs d'un CAP ou brevet professionnel de travailler outre Rhin avec une rémunération intéressante. Ces particularités locales influent très certainement sur les choix des individus. Sur l'ensemble du territoire, on recense, entre 1999 et 2004, environ 77 700 titulaires supplémentaires d'un CAP ou d'un BEP. La contribu-

Encore 15 % de non diplômés pour les jeunes générations

Évolution des différents diplômes selon l'âge des titulaires



Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

tion de la région à cette augmentation avoisine 7 %, soit nettement plus que son poids dans la population totale (3 %). La répartition entre BEP et CAP se fait à l'avantage du second, ce qui n'exclut évidemment pas que l'on puisse posséder les deux diplômes.

Le CAP reste l'apanage des hommes qui représentent 60 % des titulaires. Élevée parmi les moins de 30 ans, la part des hommes (environ 65%) tend à diminuer dans les générations plus anciennes. Ce n'est pas le cas du BEP, pour lequel les femmes sont majoritaires, notamment au-delà de 25 ans. Le CAP est le plus souvent obtenu par voie d'apprentissage sous contrat de travail dans des filières plutôt masculines, tandis que l'orientation BEP est suivie au sein d'un établissement scolaire selon un partage moins inégal entre garçons et filles.

Moins de bacheliers en Alsace

Les bacheliers sont relativement moins représentés en Alsace (13,8 % des diplômés), qu'en moyenne sur l'ensemble du territoire (14,7 %). C'était déjà le cas en 1999.

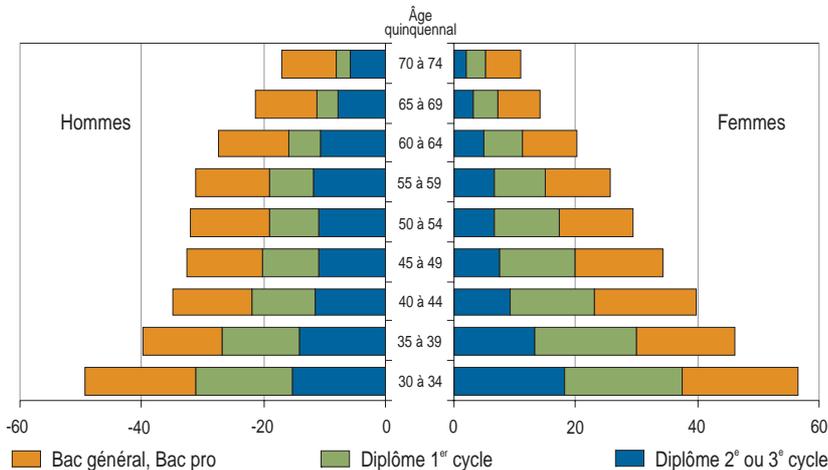
Parmi les bacheliers, la part de titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels atteint 55 % contre 48 % au niveau national, ce qui corrobore l'inclination des Alsaciens à suivre des filières courtes débouchant sur un emploi dans l'industrie, l'artisanat ou le commerce. Si les hommes restent majoritaires parmi les bacheliers, la tendance est à une féminisation du diplôme.

Les diplômés du supérieur plus nombreux...

Entre 1999 et 2004, la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 16,7 % de la population des personnes 14 ans et plus ayant terminé leurs études à 20,2 %. Cette évolution positive est partagée par l'ensemble des régions françaises, quelle que soit la situation en 1999. Cependant, les stratégies mises en œuvre par les universités, le tropisme exercé par des régions du Sud ou de

Les femmes dépassent désormais les hommes pour le bac et les formations post-bac

Part des diplômés du bac ou d'un diplôme supérieur, par sexe et âge quinquennal (%)

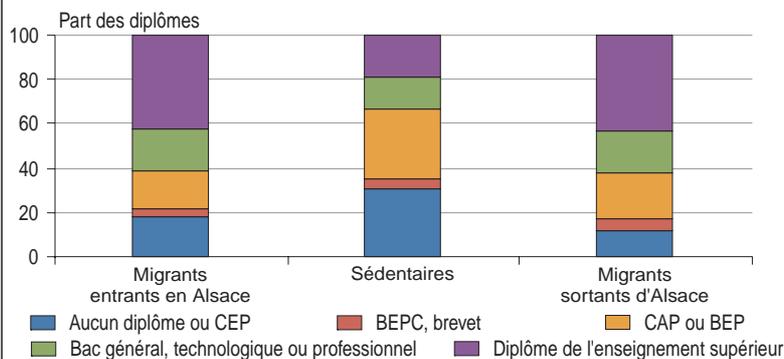


Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Les migrants davantage diplômés

Répartition des diplômés selon le lieu de résidence antérieure



Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

POPULATION

diplômés du supérieur, ils ne sont qu'un peu plus d'un tiers parmi ceux qui s'installent en Lorraine

... et plus mobiles

l'Ouest, ont pu amplifier le mouvement. Ainsi, la région du Languedoc-Roussillon, derrière l'Alsace en 1999, la devance-t-elle en 2004, avec 37 % de titulaires supplémentaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. De même, les évolutions sont plus rapides dans les régions Rhône-Alpes, PACA, et Midi-Pyrénées, qui précédaient déjà l'Alsace, avec environ un tiers de diplômés supplémentaires, l'Alsace n'en gagnant que 27,4 %. L'Alsace occupe au final le 6^e rang des régions françaises, dans un classement très largement dominé par l'Île-de-France, qui compte 32,4 % de diplômés du supérieur.

L'élévation du niveau de formation a été forte chez les hommes comme chez les femmes, mais avec une progression plus dynamique pour ces dernières. Les femmes ont d'abord accédé plus massivement au bac et aux formations universitaires de 1^{er} cycle. Dorénavant, pour les plus jeunes générations, elles accèdent également davantage que les hommes aux diplômes de 2^e ou 3^e cycle.

Globalement, sur l'ensemble des titulaires d'un diplôme du 1^{er} cycle, 57 % sont des femmes (58,9 % en Île-de-France). Pour les 2^e et 3^e cycle, la proportion est inversée, avec 57 % d'hommes (53,4 % en Île-de-France). Avec le renouvellement générationnel, cette dernière proportion diminuera rapidement dans les prochaines années.

La mobilité géographique augmente avec la formation : 43 % des nouveaux arrivants en Alsace font valoir un diplôme du supérieur contre seulement 19 % des "sédentaires", personnes présentes dans la région depuis au moins 5 ans. La région attire encore les cadres, mais cette observation est généralisable à l'ensemble des régions de Métropole. Les fonctions d'encadrement, souvent exercées par les plus diplômés, exigent plus fréquemment des mobilités géographiques. Plus d'un migrant francilien sur deux arrive en Alsace avec un diplôme universitaire, soit 13 points de plus que les arrivants d'autres régions de province.

Tout comme les arrivants, les sortants sont plus diplômés que les sédentaires. Quelque 43 % d'entre eux possèdent un diplôme universitaire. L'Île-de-France et la Lorraine restent les destinations privilégiées des personnes de plus de 14 ans ayant achevé leurs études ; mais lorsque environ 60 % de ces migrants vers l'Île-de-France sont

Le diplôme favorise toujours l'entrée sur le marché du travail

Le taux de chômage diminue avec le niveau de diplôme obtenu, de 18,9 % pour les non diplômés à 6,1 % pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Les mêmes données calculées sur l'ensemble du territoire sont comparables aux données régionales. Toutefois, les écarts les plus significatifs, en faveur de l'Alsace, portent sur les diplômés du CAP et du baccalauréat, moins souvent au chômage.

Environ 40 % des chômeurs ne déclarent disposer d'aucun diplôme ou du seul CEP ou BEPC, alors qu'ils ne sont que 22 % parmi les actifs ayant un emploi. Cependant, respectivement 14 % et 15 % des chômeurs disposent du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire.

Robert MOREL-CHEVILLET

Un non diplômé sur cinq est chômeur

Répartition des diplômés selon l'activité (en %)

Niveau de diplôme	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Taux de chômage
Aucun diplôme ou CEP	18	34	19
BEPC, brevet	4	5	13
CAP ou BEP	34	31	10
Bac général, technologique ou professionnel	16	14	9
Diplôme Enseignement supérieur	28	15	6
Ensemble	100	100	10,6

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Avertissement : la notion de chômage considérée ici est celle, déclaratrice, au sens du recensement.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005